

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION**

**RÈGLEMENT R.R.1562.054**

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

R.R.1562.054 modifiant le Règlement R.R.1562 afin de modifier la terminologie liée aux usages religieux.

Ce règlement est entré en vigueur le 7 juillet 2020, date inscrite au certificat de conformité et est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 9 juillet 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate